



2

Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Communiqué de presse – 23/11/2011 Ordre du jour du Conseil communal du jeudi 24/11/2011

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint **l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil communal de Berchem-Sainte-Agathe, qui aura lieu le jeudi 24 novembre à 20h en la Salle des Fêtes** (Avenue du Roi Albert, 33 – 1082 Berchem-Sainte-Agathe).

Je me permets d'attirer votre attention sur le point 4, **la validation du Plan d'Action de l'Agenda Iris 21 Local¹**, qui sera soumis au vote du Conseil communal ce jeudi. L'Agenda Iris 21² est une initiative de la Région de Bruxelles-Capitale pour **inciter et soutenir les communes et CPAS qui souhaitent s'engager sur la voie d'un développement plus durable**. Le Plan d'Action de la commune de Berchem s'inscrit dans une démarche globale qui a débuté en 2008 par la mise en place d'un Agenda 21³ pour promouvoir le développement durable, c'est-à-dire **un développement social, économique et environnemental** « qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Economies d'énergie, toitures vertes, récupération des eaux de pluie, alimentation saine et durable dans les cantines scolaires, réduction des déchets dans l'administration, éco-mobilité... voilà quelques-unes des 50 actions reprises dans le Plan d'Action approuvé par le Collège échevinal du 16 novembre et soumis au vote du Conseil communal ce jeudi. Des actions parrainées par l'Agenda 21, qui ont pour objectif de guider le Collège dans les orientations à donner à la politique communale.

L'élaboration du Plan d'Action avait fait l'objet d'une procédure participative associant la population au printemps dernier. Un diagnostic approfondi des atouts et faiblesses de notre commune avait été soumis à l'avis des Berchemois, travaillé en ateliers avec eux et ensuite traduit en propositions concrètes.

Et depuis l'année dernière, en anticipant sur ce Plan d'Action, **de nombreuses actions ont déjà été mises en place** : les stages « éco-mômes » qui ont initié de nombreux enfants berchemois au développement durable, l'aide à la mise en place du rucher collectif au Bois du Wilder, l'aménagement d'une prairie fleurie dans le patio communal...

¹ L'**Agenda 21** (ou **Action 21**) est un plan d'action pour le XXI^e siècle adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, qui s'est tenu à Rio de Janeiro, en 1992. Les 40 chapitres de ce plan d'action décrivent les secteurs où le développement durable doit s'appliquer dans le cadre des collectivités locales et formulent des recommandations dans des domaines variés : pauvreté, agriculture, économie, etc.

² www.agendairis21.be

³ www.berchem.irisnet.be/berchem-sainte-agathe/agenda-21-1



Commune de Berchem-Sainte-Agathe

Dans le même esprit, **au sein de l'administration communale, certains documents** (délibérations du Collège, bons de commande, facturation...) **sont désormais disponibles via un « secrétariat électronique »** plutôt qu'en version papier, afin de limiter l'impact écologique de trop nombreuses impressions. Par ailleurs, **des primes à l'isolation sont d'ores et déjà disponibles** pour les Berchemois (isolation des toits, des murs ou du sol, placement de double vitrage...), ainsi qu'une **aide financière pour des aménagements spécifiques en vue de réduire leur consommation d'énergie** (chaudière à consommation au gaz, pompe à chaleur, régulation thermique, toiture verte, etc.). Enfin, **la commune est actuellement en train d'améliorer l'isolation de ses propres bâtiments**, notamment en remplaçant les vitres par du double vitrage ou en isolant les toitures.

En cas de validation de l'Agenda 21 par le Conseil communal, ce sont 4 objectifs qui devraient prioritairement être mis en œuvre en 2012 :

- la promotion d'une **alimentation, saine, durable et écologique** ;
- une amélioration de la **coordination entre le volet emploi et le volet classes moyennes**, pour une vision économique globale ;
- la **promotion de l'éco-mobilité**, en incitant notamment les citoyens à utiliser la mobilité douce et les transports en commun pour se rendre à la maison communale ou encore via le placement d'un maximum de « racks » à vélo sur le territoire de Berchem-Sainte-Agathe.
- **le label éco-dynamique.**

Contacts :

Amandine Colin

Responsable du service Communication de la commune de Berchem-Sainte-Agathe

Tel. : 02/464.04.96

Fax : 02/464.04.91

GSM : 0491/62.56.62

acolin@1082berchem.irisnet.be

Benoît Schoonbroodt

Echevin de l'Environnement

GSM : 0476/20.21.24